

25.09.2003 - 10:15 Uhr

Bonnes notes pour la LAMal - peu d'intérêt pour des changements radicaux

Bâle (ots) -

Exception faite du problème des coûts, les citoyens et citoyennes ont une bonne opinion de la Loi fédérale sur l'assurance maladie (LAMal). L'augmentation des primes des caisses maladie a aiguïté la conscience des questions de coûts dans le secteur de la santé. Une majorité des personnes interrogées prêtent une attention accrue aux réformes radicales assorties de restrictions en matière de prestations, de choix ou de qualité, mais elles les refusent quand même. Voilà les résultats de l'enquête du "Moniteur de la santé 2003", que l'Institut de recherche GfS, Berne, a effectuée pour la sixième fois déjà sous la direction de Claude Longchamp à la demande d'Interpharma.

Beaucoup critiquée, mais tout de même assez bien acceptée: malgré le problème des coûts, les Suissesses et Suisses sont plutôt satisfaits de la nouvelle LAMal. Après six ans de LAMal, 47 pour cent des sondés en dressent un bilan positif, 38 pour cent plutôt négatif. Une majorité accepte notamment les grands principes de cette loi. Ils sont ainsi 83 pour cent à être d'accord avec le système de la prime individuelle, complété par des subventions pour les assurés à bas revenu. Quant au catalogue des prestations de l'assurance de base, ils sont 56 pour cent à vouloir le maintenir en l'état actuel, 26 pour cent souhaitent même son élargissement et seuls 9 pour cent se déclarent en faveur d'une diminution des prestations.

Le "Moniteur de la santé 2003" se fonde une enquête opérée auprès de 1'234 personnes ayant le droit de vote. Pour la première fois, cette étude a été étendue au canton du Tessin, de sorte que les résultats obtenus sont maintenant représentatifs pour toute la Suisse, et cette fois, le catalogue des interrogations a aussi englobé des questions portant sur la Loi sur l'assurance maladie LAMal et sur les éléments souhaitables d'un futur système de santé. Selon le directeur de l'étude Claude Longchamp, le "Moniteur de la santé 2003" repose sur les plus longs entretiens personnels face-à-face effectués dans l'histoire de l'Institut de recherche GfS.

En comparaison avec les autres années, les éléments se rapportant aux coûts ont gagné en importance. Le fardeau des primes est ressenti comme plus lourd que les impôts mêmes; on est de plus en plus disposé à obtenir une baisse des primes individuelles par le biais de franchises plus élevées. Malgré la charge financière qui en résulte, les exigences vis-à-vis du système de santé sont caractérisées par une demande de qualité élevée et de liberté de choix. A cet égard, les accents, pour la première fois documentés, sont indéniables. En revanche, on souhaite voir s'atténuer les antagonismes entre la solidarité et la responsabilité personnelle, et entre l'Etat et le marché. Quant à la responsabilité pour le système de santé, il faudrait établir, respectivement maintenir un équilibre entre la Confédération et les cantons. Pour ainsi-dire tous les sondés partagent cet objectif d'éviter l'institution d'une médecine à deux vitesses. 93 pour cent sont très clairement ou nettement d'accord que tous les habitants de ce pays doivent profiter des progrès de la médecine.

Le soutien apporté aux grands principes de la LAMal existante est bien illustré par le refus de changements radicaux. Les restrictions de la liberté de choix des médecins, de l'hôpital, des médicaments et des thérapies sont rejetées par de nettes majorités. Cependant, la conscience accrue des coûts se manifeste par une plus grande acceptation, à tout le moins d'étudier certaines restrictions, à condition qu'elles permettent d'abaisser sensiblement les primes. Le

scepticisme à l'égard des réformes envisagées se manifeste aussi dans l'opinion vis-à-vis des propositions de réformes actuelles. Ainsi, sept sur dix citoyens et citoyennes désapprouvent l'augmentation de la participation personnelle et de la franchise, décidée par le Conseil fédéral. Ils n'acceptent pas non plus la proposition, discutée au sein du Parlement, de faire dépendre la prime de l'appartenance à un réseau de santé, et sont aussi contre la liberté de contracter des caisses maladie. Ils se déclarent en revanche clairement en faveur de l'idée d'accroître la coordination des offres cantonales et approuvent la mise en place d'un service central qui organise le financement des hôpitaux. Sous un aspect, les sondés montrent qu'on peut réviser son jugement sur la base des expériences faites : il y a un an encore, ils n'étaient que 37 pour cent en faveur de l'interdiction momentanée de l'accès de nouveaux médecins au marché du travail, aujourd'hui ils sont 81 pour cent.

Les sondés continuent à juger très importantes la portée et la nécessité de la branche chimico-pharmaceutique pour la place économique et scientifique suisse. Elle est placée en deuxième position directement après les banques dans l'appréciation de la force économique de notre pays et 85 pour cent des citoyens et citoyennes sont d'accord que la Suisse a besoin d'une place pharmaceutique et scientifique forte.

Contact:

Thomas B. Cueni
secrétaire général d'Interpharma
Petersgraben 35
Postfach
4003 Bâle
Tél. +41/61/264'34'17
Fax: +41/61/264'34'35
E-Mail: info@interpharma.ch
Internet: <http://www.interpharma.ch>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100467182> abgerufen werden.